



APPEL A CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros

(181, allée du Castel Sainte-Claire – 83400 Hyères)

Établissement public à caractère administratif sous tutelle du
Ministère de la transition écologique

recrute

par voie d'affectation ou de détachement,
un agent titulaire de catégorie A de l'une des trois fonctions publiques
ou par voie contractuelle

un/une

Chargé.e de mission gestion adaptative et référent.e habitats/flore terrestre
au sein du service connaissance pour la gestion de la biodiversité

POSTE A POURVOIR LE : le 1^{er} septembre 2025

PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963 modifié, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique. Il est l'un des onze parcs nationaux français.

Il comprend environ 70 agents répartis sur 5 services installés au siège, à Hyères et 4 secteurs territoriaux (Port-Cros, Porquerolles, Giens-Tombolo sur la commune de Hyères, et Cap Lardier sur la commune de La Croix-Valmer) ; il a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles qui emploie 18 agents sur 3 sites (au sein de son siège à Hyères, et dans ses antennes de Montpellier et d'Antibes – Juan-les-Pins). Il est par ailleurs missionné par le ministère de la transition écologique pour animer la partie française du Sanctuaire Pelagos.

Le Parc national de Port-Cros, premier parc littoral, insulaire et marin français, dispose d'une longue expérience de la gestion de ces milieux en Méditerranée.

La partie terrestre de l'île de Port-Cros et la zone maritime l'entourant jusqu'à une distance de 600 mètres de ses côtes sont classées cœur de parc national par le décret du 14 décembre 1963 susmentionné. C'est dans ce cadre que le Parc national est gestionnaire du port de l'île (port de commerce et de plaisance).

Une partie terrestre de l'île de Porquerolles et la zone maritime l'entourant jusqu'à une distance de 600 mètres de ses côtes (à l'exception de l'espace portuaire et de son chenal d'accès) sont classées cœur de parc national par le décret n° 2009-449 du 22 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national de Port-Cros aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux. Outre les îles de Port-Cros et de Porquerolles en cœur de parc national (2 950 ha en cœur marin et 1 671 ha en cœur terrestre), son action s'étend également sur des espaces littoraux appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui lui sont confiés en gestion.

En application de la loi du 14 avril 2006 susmentionnée, le Parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n° 2015-1824 du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est (superficie de l'aire potentielle d'adhésion de 23 000 ha pour 11 communes concernées).

Cinq communes ont pour l'instant adhéré à la charte du Parc national : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle. Cette charte et ses six ambitions rapprochent, dans un même projet d'ensemble à moyen terme, les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

PRESENTATION DU SERVICE CONNAISSANCE POUR LA GESTION DE LA BIODIVERSITE

Le Service connaissance pour la gestion de la biodiversité (CGB) est composé de 9 personnes. Il est en charge de l'élaboration et de l'animation de la stratégie scientifique et de la mise en œuvre de l'activité scientifique de l'Établissement (inventaires, suivis, observatoires, études, recherches) sur les thématiques terrestres et marines (faune et flore) ou relatives aux sciences humaines et sociales. Il pilote la plupart des procédures d'avis du Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros dont il assure l'animation. Il pilote la démarche Natura 2000 (rédaction du Document d'objectifs puis animation, contrats Natura 2000, étude d'incidences). Il est en charge des dispositifs de concertation et de cadrage des activités marines (pêche professionnelle et de loisir, plongée sous-marine, etc.) tant en cœur qu'en Aire Marine Adjacente et anime des réunions de concertation et de gestion du groupe Ad hoc et de la commission opérationnelle - Comop). Il est également en charge, pour le compte du Ministère, de l'animation de la Partie française du Sanctuaire Pelagos pour la préservation des mammifères marins en Méditerranée.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

Placé.e sous l'autorité du chef du service Connaissance pour la gestion de la biodiversité, le / la chargé.e de mission a deux grandes missions distinctes qui occuperont pour chacune environ 50% du temps de l'agent.

1/ Gestion et changement global

Accompagner l'Établissement sur le déploiement de la gestion du territoire (science to action) en prenant en compte la déclinaison de la stratégie scientifique évocentree, les enjeux d'adaptation au changement global et accompagner les réflexions en vue du déploiement d'un plan de gestion pour l'établissement.

Être le pont focal pour ces enjeux en transversal avec les autres services du Parc national. (passage sur les enjeux écosystèmes).

2/ Référent.e habitats terrestres et flore

Coordination de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des actions (y compris administratif et financier) visant, dans le domaine de la flore et des habitats terrestres, et selon une approche évocentree, à l'acquisition, la structuration des connaissances et leur valorisation dans la mise en œuvre des documents de planification par les secteurs du PNPC. Il pourra bénéficier de l'expertise du conservatoire botanique national méditerranéen et des gardes moniteurs qui disposent de compétences en flore.

Contribution, appuyé par l'expertise du Conservatoire botanique national méditerranéen et des experts prestataires extérieurs, à la gestion et à l'aménagement des milieux naturels et des territoires sous la responsabilité du PNPC. Il s'agit d'une mission de soutien auprès des autres services du PNPC (principalement le Service Territoires Durables pour l'assistance aux opérations de planification, de gestion -forestière, conservatoire, agricole, etc. - et d'usages et d'aménagements terrestres) ou encore la valorisation scientifique, la communication, etc., et le conseil auprès des secteurs.

Participation dans la spécialité flore et habitats terrestres à l'ensemble des activités du Service, en particulier les échanges avec les membres du Conseil scientifique. Pilotage de la rédaction, du suivi et de l'animation du reporting des avis du CS sur ses dossiers propres et appui aux autres services sur ses compétences.

Pilotage de l'appui aux secteurs pour le cadrage des manifestations terrestres en cœur de Parc national. En lien avec le Conservatoire botanique de Méditerranée et/ou des experts extérieurs.

Pilotage, avec l'appui du CBNMed et d'experts extérieurs, de l'appui aux démarches de l'Établissement portant sur les impacts anthropiques (fréquentation, etc.) sur la flore et les habitats terrestres.

LIENS HIERARCHIQUES

Le / La chargé.e de mission est directement placé.e sous l'autorité du chef de service Connaissance pour la gestion de la biodiversité.

LIENS OPERATIONNELS ET RELATIONNELS

Relations transversales avec tous les services et secteurs, y compris le CBNMed.
Pilotage interservices en mode projet.

PROFIL DU CANDIDAT :

Connaissances :

- Gestion adaptative d'un espace protégé
- Enjeux, impacts et suivis du changement climatique ou global
- Ecologie
- Connaissances flore et habitats terrestres

Savoir-faire :

- Capacités de pilotage en mode projet en interservices sur les deux missions
- Animation de réseau
- Capacité d'analyse
- Capacité de synthèse

Savoir-être :

- Qualités relationnelles, sens du travail en équipe
- Capacité de travail, disponibilité et réactivité
- Rigueur et méthode
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Excellente expression écrite et orale
- Autonomie, adaptation, sens de l'initiative

MODALITES DE RECRUTEMENT

Les candidatures (*curriculum vitae* et une lettre de motivation) sont à transmettre **au plus tard le 30 juin 2025** un par mail à : pole-rh@portcros-parcnational.fr

en précisant dans l'objet « Candidature chargé.de mission gestion adaptative ».

Pour les candidat.e.s fonctionnaires, la candidature doit être accompagnée :

- du dernier arrêté d'élévation d'échelon
- d'une fiche financière précisant les éléments de rémunération (RIFSEEP)
- des 3 derniers comptes rendus d'entretiens professionnels

Personne à contacter pour des précisions :

- sur les modalités de candidature :

Mme Aurélia GOFFE, cheffe du pôle Ressources humaines
aurelia.goffe@portcros-parcnational.fr

- sur les missions et compétences du poste :

M. Alain BARCELO, chef du service Connaissance pour la gestion de la biodiversité :
alain.barcelo@portcros-parcnational.fr